



Communiqué de presse



Emetteur _____ Direction de la Communication et de l'Information

Date _____ 18 octobre 2018

Objet : _____ **Commission permanente**

Temps forts de la commission permanente du 18 octobre 2018

La commission permanente du Département du Loiret s'est tenue jeudi 18 octobre 2018 à 10h30, sous la présidence de Marc Gaudet. Composée de 28 élus loirétains, cette instance a étudié 26 rapports. Valorisation des milieux aquatiques, soutien à l'action culturelle et à la Jeunesse Loirétaine étaient au cœur des débats.

Plus de 120 000 € pour préserver la ressource en eau

Le Département du Loiret accorde une subvention totale de plus de 120 000 € à 6 acteurs locaux pour valoriser les milieux aquatiques du territoire. À ce titre, la Fédération de pêche du Loiret bénéficie d'une aide financière de 39 000 € pour la mise en place de son schéma de développement du loisir-pêche 2018-2022. Le Syndicat mixte de l'œuf de la Rimarde et de l'Essonne a bénéficié quant à lui d'une subvention de plus de 22 000 € pour la réalisation de travaux de restauration sur l'ensemble de son bassin.

Le Loiret soutient l'action culturelle sur son territoire

Plus de 10 000 € sont accordés à des écoles de musique de danse et de théâtre du Loiret, pour valoriser les pratiques culturelles. Ainsi, la commune d'Amilly bénéficie d'une subvention de 2 000 € pour la fête de l'Europe qui a eu lieu du 29 juin au 1^{er} juillet 2018. L'association POLYSONIK, situé à Orléans, bénéficie quant à elle d'une aide financière de plus de 1000 € pour son fonctionnement sur l'année 2018.

77 500 € en faveur de la Jeunesse Loirétaine

Le Conseil départemental du Loiret attribue une aide financière totale de 77 500 € pour la réussite, l'épanouissement et l'engagement des jeunes loirétains. À titre d'exemple, le CCAS d'Orléans bénéficie d'une subvention de 35 000 € pour son dispositif « Passerelle », ayant pour objectif de proposer des parcours pour traiter les difficultés des élèves en situation de décrochage scolaire. La Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS) bénéficie également de 1 500 € pour « Projet Jeunes 45 », un fonds d'aide soutenant les jeunes du Loiret pour la réalisation de projets collectifs.

La prochaine commission permanente se tiendra le vendredi 30 novembre 2018.

Contact presse :
Cassandra Germain
02 38 25 43 93
06 37 99 23 20
cassandra.germain@loiret.fr